



Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

SOMMAIRE

PAGE 1 :

Éditorial,
Flash Infos.

PAGES 2 À 7 - ACTUALITÉS MUNICIPALES :

Rentrée 2025 : l'école dès 3ans,
Nouvelles têtes au sein des effectifs
municipaux,
Évolution du bulletin municipal,
Aide à la rénovation des façades,
Ancienne fonderie,
Fermeture définitive du réseau cuivre,
Recyclage challenge,
Réserve communale de sécurité civile,
État civil,
Prévention baignade,
Canicule,
Chassons les incivilités,
Entretien des trottoirs.

PAGES 8 À 11 - VIE ASSOCIATIVE :

Fête municipale 2025,
Activités diverses et permanences,
Les Chats Bottés en balade,
Office de tourisme,
Centre Social et Culturel,
Après-midi bien-être.

PAGE 11 - ÉCONOMIE :

Le Moulin Le Cygne.

PAGES 12 À 14 - VIE CULTURELLE :

Au Musée de la Bière,
Visites guidées de Stenay,
Manifestation patriotique,
Cinéma L'Autre Cité.

PAGE 15 - SERVICES ET SANTÉ

PAGE 16 - AGENDA

ÉDITORIAL

Ce début d'été déjà chaud nous appelle à l'attention envers les personnes vulnérables. Nous pensons aux personnes âgées, isolées, mais aussi aux plus jeunes moins sensibilisés aux effets des fortes chaleurs, ou encore aux dangers divers liés aux lieux de baignade non autorisés et dangereux.

Nos services assurent une veille active en direction des personnes isolées qui se font connaître, n'hésitez pas à les contacter.

Cette période est également celle où la commune engagera certains investissements en direction de services et équipements dédiés à proposer des services étendus et renouvelés : nouveaux jeux au Parc de la Forge, extension de la vidéoprotection, préparation d'un programme de mise en valeur du patrimoine historique... Les travaux de rénovation des bureaux destinés à accueillir les services de l'Inspection de l'Éducation Nationale sont terminés et l'emménagement est programmé cet été.

Sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, les travaux de la liaison cyclo entre Mouzay et Stenay débiteront à la fin de l'été. Cela constitue une nouvelle invitation aux déplacements doux qui se développent tant dans les pratiques de loisirs, de tourisme, et également au quotidien.

Les subventions aux associations sont également décidées, pour soutenir un secteur associatif toujours dynamique, indispensable aux offres d'activités sportives, sociales, et culturelles, donc indispensables à notre vie locale et aux liens entre les personnes.

Si les subventions constituent une part très visible du soutien municipal, nous sommes toujours attentifs à proposer des équipements et locaux adaptés aux activités et à leurs évolutions. Ce soutien fort et continu est une invitation faite au plus grand nombre à rejoindre les associations locales et à s'engager collectivement.

Bon été à Stenay, à découvrir ou redécouvrir avec les visites guidées qui sont proposées cet été, pour partager la connaissance de l'Histoire et du patrimoine ancien, vivant, porteur d'avenir.

Stéphane PERRIN

Maire de Stenay, Vice-Président du
Conseil Départemental de la Meuse

FLASH INFOS

■ MODIFICATIONS DES HEURES DU CCAS :

Pour rappel, les heures de rendez-vous de CCAS évoluent. Désormais, les rendez-vous se feront le **lundi après-midi de 13h30 à 17h00** et le **jeudi matin de 8h00 à 12h00**.

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN

Mairie de Stenay – 55700
Tél. 03 29 80 30 31- Fax 03 29 80 35 79
Site Internet : www.stenay.fr
mairie@stenay.fr ou archives.municipales@stenay.fr

Impression : A.G.M. – Belleville-Verdun certifiée IMPRIM'VERT

Pour le prochain bulletin couvrant septembre et octobre 2025, pensez à envoyer vos articles avant le **15 août 2025**.



LA RENTRÉE 2025 SE PRÉPARE ! L'ÉCOLE DÈS 3 ANS : UN DROIT POUR L'ENFANT, UNE DÉMARCHES ESSENTIELLE POUR LES PARENTS

L'école maternelle est une étape fondamentale dans la vie d'un enfant. C'est un lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissages premiers. Depuis la loi « pour une école de la confiance » de 2019, cette première marche du parcours scolaire est devenue obligatoire dès l'âge de 3 ans. La Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois vous accompagne pour bien préparer cette rentrée.

Qui est concerné ?

L'obligation d'instruction s'applique à tous les enfants, français et étrangers, résidant sur la commune, **dès la rentrée scolaire de l'année civile de leur troisième anniversaire.**

Concrètement, pour la rentrée de septembre 2025, cela concerne **tous les enfants nés en 2022**, y compris celles et ceux qui fêteront leur troisième anniversaire entre septembre et décembre 2025.

Pourquoi cette démarche est-elle si importante ?

Au-delà de l'opportunité formidable qu'elle représente pour l'épanouissement de votre enfant, l'inscription à l'école est une **obligation légale**. Le rôle de la mairie est de s'assurer que chaque enfant en âge d'être scolarisé bénéficie bien de ce droit. Une inscription faite à temps garantit une place pour votre enfant et permet aux équipes pédagogiques d'organiser la rentrée dans les meilleures conditions pour tous.

Comment inscrire votre enfant ? C'est simple !

La première étape de l'inscription se déroule directement à la Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois. Nous vous invitons à vous présenter au **service des affaires scolaires** qui se tient à votre disposition et est joignable par mail à : scolaire@ccstenaydun.fr ou par téléphone au : **03.29.80.30.81**. ■



NOUVELLES TÊTES AU SEIN DES EFFECTIFS MUNICIPAUX

Depuis le 02 juin 2025, la Commune accueille Mme Sandrine SOMMELLIER en tant qu'assistante administrative au centre technique municipal. Forte d'une expérience dans différents domaines dont son dernier étant le service intendance de la Cité scolaire, elle aura pour missions de soulager administrativement les services techniques afin que ceux-ci concentrent leur effort sur leur cœur de métier.

À compter du 1er juillet 2025, la Commune accueillera M. Camille VAN PAPEGHEM en tant que policier municipal. Actuellement en poste au sein de la police municipale de Sedan, fort d'une expérience de plus de 10 ans comme policier

municipal, M. VAN PAPEGHEM reprendra une partie des missions et fonctions.

Ces missions seront revues pour optimiser le temps de présence sur les espaces publics, afin de faire tant de la prévention que de la répression, lorsque la situation l'exigera. Avec son arrivée, la police municipale mettra également en place le procès-verbal électronique. Il ne sera plus possible de contester l'amende reçue en mairie. Le policier municipal sera doté d'un armement défensif (tonfa et pistolet à impulsion électrique P.I.E.). ■



LE BULLETIN MUNICIPAL ÉVOLUE À LA MARGE

Suite à vos retours négatifs sur l'évolution possible du bulletin, nous allons continuer la distribution en porte-à-porte. Toutefois, le bulletin pourrait évoluer à la marge par l'ajout de nouvelles rubriques comme une rubrique sur une anecdote historique ou encore un article rédigé par des citoyens. Si vous avez des idées de modifications n'hésitez

à les communiquer à l'adresse mail : accueil@stenay.fr. Nous vous tiendrons informés des changements apportés lors du prochain bulletin. En attendant, retrouvez les anciens numéros sur le site internet de la Commune sous la Rubrique « Mon Quotidien » > « Sous les arcades » avec ses précédentes éditions (depuis janvier 2023). ■



RÈGLEMENTS D'AIDE À LA RÉNOVATION DE FAÇADES

Redonnez vie à votre façade avec les aides de la commune !

Vous êtes propriétaire d'un immeuble à Stenay, situé en centre-ville ou à proximité ? **Bénéficiez d'un coup de pouce financier de la commune grâce au dispositif d'aide à la rénovation des façades.** Ce dispositif vise à soutenir les projets de rénovation de façades qui participent à la valorisation du cadre de vie et du patrimoine bâti local. Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur ou même locataire (avec accord du propriétaire), vous pouvez déposer un dossier et obtenir une aide financière sur vos travaux de façades.

Quels travaux sont concernés ?

Le dispositif concerne tous les travaux visibles depuis la rue : **ravalement, peinture, enduit à la chaux, nettoyage, rejointoiement, restauration de moulures, menuiseries extérieures** (fenêtres, volets, portes d'entrée ou de garage), et même **les aménagements pour lutter contre la présence de pigeons** (filets, pics, etc.). Seule condition : les travaux doivent être réalisés **par des professionnels qualifiés** et ne peuvent pas avoir été commencés avant le dépôt (et surtout l'accord) du dossier.

Deux niveaux d'aides selon l'emplacement

Le montant de l'aide dépend de la localisation de votre immeuble dans le centre-ville. Deux zones ont été définies :

● **Une zone bonifiée** (périmètre prioritaire pour la valorisation patrimoniale) :

- Jusqu'à **50 % d'aides** sur les travaux HT
- Plafond de **4 000 €** pour une façade, **5 500 €** pour deux façades ou plus
- Aide maximale globale : **8 000 €**

● **Une zone non bonifiée** :

- Jusqu'à **35 % d'aides** sur les travaux HT
- Plafond de **3 000 €** pour une façade, **4 000 €** pour deux façades ou plus
- Aide maximale globale : **6 000 €**

Pour les **menuiseries**, la commune peut également participer :

- 30 % (jusqu'à 2 000 €) pour des menuiseries neuves,
- 30 % (jusqu'à 1 500 €) pour la restauration de menuiseries bois existantes,
- 40 % (jusqu'à 1 500 €) pour une porte d'entrée ou de garage.

Un bonus de 80 % (plafonné à 200 €) est même accordé pour les travaux visant à **empêcher la nidification de pigeons**.

Qui peut en bénéficier ?

Les **propriétaires privés** (occupants ou non), les **copropriétés** via un syndic, mais aussi les **locataires** avec l'accord écrit du propriétaire. Seuls les bailleurs sociaux et les personnes publiques sont exclus du dispositif.

Comment ça fonctionne ?

Le processus est simple : déposez un dossier complet (formulaire, devis détaillés, photos, etc.) **avant le début des travaux** auprès du **service urbanisme** de la mairie. Une fois le dossier instruit et validé par les services (y compris l'Architecte des Bâtiments de France si nécessaire), vous recevez une **notification officielle** de l'aide. Vous disposez ensuite de **24 mois** pour réaliser les travaux.

À la fin du chantier, vous transmettez vos **factures acquittées** et un formulaire d'achèvement, et vous recevez le versement de l'aide sous **2 mois**.

L'aide municipale **n'est pas cumulable avec une aide ANAH**. En revanche, elle peut être compatible avec le label de la Fondation du Patrimoine pour les bâtiments à caractère remarquable.

Plus d'informations : <https://www.lionssos.fr>

Un exemple de transformation réussie :
61 Place de la République



Le service urbanisme est à votre disposition pour vous conseiller, vous aider à constituer votre dossier.

Contact : 03 29 80 30 31

Mail : urbanisme@stenay.fr

Déposez votre dossier dès maintenant pour figurer parmi les bénéficiaires de l'année ! ■

ANCIENNE FONDERIE

L'Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE) a récemment communiqué un article sur l'opération en cours sur le site de l'ancienne fonderie. Nous vous le partageons.

Fin du désamiantage et de la déconstruction

Mai 2025. Les travaux de désamiantage et de déconstruction de l'ancienne fonderie de Stenay menés sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPFGE sont achevés. L'établissement public foncier poursuit les travaux de gestion des pollutions jusqu'à l'été 2025.

Depuis la mise en liquidation judiciaire de l'ancienne fonderie « La Fusion électrique » en 2005, la commune de Stenay et l'EPFGE se préoccupent de son devenir. Ce site de 11 hectares, traversé par un canal de dérivation, est localisé à l'entrée sud de la commune à proximité de la Meuse.

Etudes et définition du projet

Une étude technique et de vocation puis des investigations complémentaires en matière de sites et sols pollués sont conduites sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF dès 2006-2007. Les nouveaux diagnostics environnementaux, préconisés par la DREAL, obligent à actualiser l'étude de vocation initiale. Cet espace est contraint par la forte pollution rencontrée, en particulier au niveau du crassier. Il est également contraint en termes de biodiversité notamment en raison de la présence d'une colonie de 2 500 femelles allaitantes de chiroptères au sein d'un tunnel. Ainsi, sont réalisés un complément d'investigations sur les volumes de terres à excaver et une étude de faisabilité sur la reconfiguration du crassier. En 2017, la commune choisit un aménagement mixte de type « écosite » lié aux thématiques de la biodiversité, du paysage, du tourisme et du secteur associatif. L'EPF procède à l'acquisition du site en avril 2020.

Les travaux préalables à l'aménagement

En mars 2020, la commune de Stenay et l'EPF signent une convention d'études et de maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité, le désamiantage, la déconstruction de bâtiments, la gestion des pollutions et le préverdissement. Le groupement de maîtrise d'œuvre « L'Atelier des territoires / Berest Lorraine / EnvirEauSol » est retenu en février 2022. La réhabilitation des bâtiments accolés au centre socio-culturel, au nord du site, n'est pas comprise dans les travaux. Au cours de la phase « conception », la commune a souhaité permettre l'implantation d'un parc photovoltaïque sur les terrains autour du crassier. La première phase des travaux de désamiantage et de déconstruction conduits sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFGE a démarré en septembre 2024 et s'est achevée en mai 2025 dans le respect de l'arrêté préfectoral relatif à la biodiversité. Des nichoirs ont été installés pour les hirondelles

rustiques, rougequeue noirs et bergeronnettes grises, et le tunnel abritant les chauves-souris a été préservé. Les bâtiments les plus anciens, certains datant de 1774, ont donc été conservés. Le reste, soit environ 30 000 m², dans un état très avancé de dégradation, a été désamianté et déconstruit par l'entreprise Hollinger assistée de SAT France, SW Environnement et SAS Robin Constructions.

Les travaux de gestion des pollutions sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFGE et réalisés par Ortec Générale Dépollution / SOLEO devraient durer jusqu'à l'été 2025. Les sols pollués seront excavés et traités hors site. Les phases suivantes de travaux sont pour l'instant à l'étude par les maîtres d'œuvre, elles concerneront la pérennisation du tunnel, la gestion du crassier et du bras mort au sud du site.

Comment a évolué le projet de reconversion de l'ancienne fonderie ? Quel a été l'apport de l'EPF ?

Stéphane PERRIN, Maire de Stenay : « La volonté de reconvertir ce site emblématique a été constante sur vingt années, dès la fin définitive de l'activité industrielle. L'expression que j'ai souvent utilisée sur ce dossier est « prendre de l'élan ». Une première étude de destination remise en 2014 n'avait pas convaincu.

L'élan en cours a été impulsé suite à la remise d'une seconde étude de destination en cohérence avec les orientations du territoire et également la prise en compte des enjeux relatifs à la biodiversité. L'EPFGE a alors acquis le site et entrepris l'ensemble des études préalables, puis porté la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Les contraintes liées à la protection de la biodiversité ont été intégrées et ont bien entendu complexifié le travail. Les résultats des études en cours (crassier, tunnel, ...) seront à nouveau des influenceurs. Le maître mot est l'adaptation. Le temps long l'exige. Cependant, au-delà de ces contraintes cumulatives, le projet garde aujourd'hui les orientations premières : accueillir une extension du Centre Social et Culturel et ses activités de l'Economie Sociale et Solidaire, et la création d'hébergements et de services dédiés aux vélotouristes en lien avec le développement de la pratique.

Depuis la création de celui-ci à la fin des années 80, le Centre Social et Culturel occupe l'ancienne maison des Maîtres de Forges, séparant l'ancien site industriel du Parc de la Forge devenu municipal. Le Centre est un marqueur du projet de reconversion. Les anciens bureaux administratifs de l'entreprise, accolés, pourront accueillir l'extension du Centre, dont les activités sont actuellement réparties sur plusieurs sites.

Le développement du vélotourisme en lien avec la « Meuse à Vélo » (E 19) sera l'autre point d'appui pour la reconversion du site. La stratégie en direction de l'accueil des vélotouristes est portée localement depuis plusieurs années.

Voies partagées, voie verte, projet Intereg Slow Tourisme, sont des développements en cours favorisant Stenay comme ville étape sur cet itinéraire européen très prisé, notamment des voisins néerlandais et belges.

Enfin, sur une partie du site, l'accueil d'un parc photovoltaïque est en cours d'étude.

A l'issue de la phase actuelle de travaux, la Commune pourra démarrer la préprogrammation des opérations de réhabilitation des bâtiments conservés.

L'EPF a été à nos côtés dès les premières investigations et a porté la maîtrise d'ouvrage



Avant / après :



FERMETURE DÉFINITIVE DU RÉSEAU CUIVRE À STENAY EN 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en janvier 2028 sur notre commune. Ainsi, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre

des études de requalification. L'acquisition du site et la maîtrise d'ouvrage des opérations de déconstruction/désamiantage/dépollution ont accompagné notre élan.

L'EPF assure une présence et un engagement constants et durables, indispensables, sur près de vingt années.

Sans l'EPF, la Ville de Stenay n'aurait pu prendre cet élan et encore moins porter ce chantier, préalable à une nouvelle vie pour le foncier et l'immobilier du site. »

Pour plus d'information : https://www.epfge.fr/stenay_ancienne_fonderie/ ■



seront définitivement coupés. Avant cela, la fermeture commerciale des offres s'arrêtera dès l'année prochaine, le 31 janvier 2026, signifiant qu'à partir de cette date, seules les offres fibre seront commercialisées. ■



RECYCLAGE CHALLENGE

La commune participe au recyclage challenge. À quoi cela correspond :

On a toutes et tous dans nos tiroirs un téléphone, tablette, chargeur, câble, oreillette dont on ne se sert plus. La mairie par le biais de ORANGE met à votre disposition un collecteur. Il vous suffit de les déposer dans les urnes qui se trouvent à l'accueil de la mairie.

Les appareils auront une seconde vie grâce à cette action.

Avant d'être revendus sur les marchés émergents, les terminaux seront testés, nettoyés et toutes les données personnelles seront effacées. Chaque lot mis en vente est audité par un huissier de justice.

Une partie des recettes sert à rémunérer les Ateliers du Bocage. Le reste permet de financer la collecte des mobiles en France.

La boîte de recyclage est mise à disposition jusqu'au mois d'Août, durée du challenge ■



Du 01/02/2025 au 31/08/2025,

déposez

Votre ancien téléphone (ou tablette, chargeur, câble, oreillette...)

dans le collecteur de la Mairie de Stenay

recyclage

Recycler son mobile préserve les ressources naturelles et crée des emplois solidaires.



Votre téléphone est recyclable à 80%. Pour que les matériaux qui le composent soient revalorisés, déposez-le dans une boîte de collecte ou ramenez-le dans votre boutique Orange

25 000 mobiles collectés = 1 emploi solidaire créé



Chaque geste compte

REJOIGNEZ LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Depuis le 1er janvier 2025, celles et ceux souhaitant valoriser une activité bénévole peuvent candidater à la Réserve communale

de sécurité civile de la Ville de Stenay. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour plus d'informations. ■

ÉTAT CIVIL :

NAISSANCES : Julio ABBADATI, Esmée LEMOINE, Pablo LIEGEOIS, DESMEDT.

PUBLICATIONS DE MARIAGES : Jean-Claude THIRY et Isabelle LOËSEL.

DÉCÈS : Manon DUPONT veuve VILLAUME, Marie-Andrée DIEUDONNE veuve LILIEN, Marie FORGET veuve BUSQUANT, Anne-Marie PARANT veuve RAVARINI, André LATASTE, Edith HATTOY veuve JEANJEAN.

PRÉVENTION BAINNADE

Pour rappel : **plonger et nager dans les fleuves, canaux et rivières est interdit**, sauf dans le cadre d'activités encadrées et sur des sites dédiés. Braver l'interdit, c'est prendre des risques et **mettre sa vie en danger**, voire celle des autres qui viennent secourir, ou s'exposer à de graves blessures. Sans compter que ces comportements non autorisés sont passibles d'une amende.

Durant l'été 2021, près de 140 noyades accidentelles ont été dénombrées sur les fleuves, rivières et canaux de France, dont 58% au cours de l'été. Ces drames, liés à des baignades et des plongeurs en zone interdite, pourraient pourtant facilement être évités. Alors, pour que chacun puisse profiter sereinement des berges et du tourisme fluvial, **choisissons cet été des lieux de baignade autorisés !**

Pour plus d'information : www.vnf.fr ■

Plonger ou se baigner, dans les fleuves et les canaux, c'est interdit car c'est dangereux !

- blocs de béton, pieux métalliques et rochers
- tourbillons et aspirations à proximité des ouvrages
- dérive, courant et collision avec un bateau

La baignade sans risque, c'est ici

#COULEPASTONÉTÉ

CANICULE

La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé pour chacun d'entre nous, et particulièrement chez les personnes les plus vulnérables.

Quelques conseils de prévention peuvent vous permettre de prendre soin de vous : boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir et mouiller votre corps plusieurs fois par jour, privilégier les activités douces ou encore maintenir son logement au frais.

Les personnes vulnérables souhaitant s'inscrire sur la liste des personnes vulnérables tenue par le CCAS peuvent se faire connaître en appelant le CCAS au **03.29.80.30.31.** ou en envoyant un mail à **ccas@stenay.fr** ■



CHASSONS LES INCIVILITÉS

La propreté de la Ville est l'affaire de chaque stenaïen et de chaque stenaïenne : pas seulement des agents municipaux. C'est pourquoi nous incitons chaque habitant et habitante à veiller à la propreté de sa Ville. Cela peut s'incarner par des petites choses comme ramasser des déchets divers sur le sol ou encore

balayer régulièrement devant chez soi.

Nous rappelons que certaines incivilités (jet d'un mégot ou d'un masque, fait d'uriner ou de cracher, les déjections canines, ...) sont sanctionnées par une contravention de 4e classe soit 750 € au plus.

Comptant sur votre civisme. ■

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Comme chaque l'année le printemps est de retour et avec lui, le soleil, le beau temps, la flore s'éveille y compris les mauvaises herbes. Il est rappelé aux stenaïens et stenaïennes que l'entretien du trottoir ne relève pas que de la Commune mais incombe à l'ensemble des habitants. L'arrêté n° 2024-082 pris en son article 8 dispose que : « Tous les

propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir individuellement leurs trottoirs jusqu'au fil de l'eau et leurs clôtures quelles qu'elles soient (désherbage si nécessaire, nettoyage, ...).

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage ; le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit. » ■

Vitalité Associative



FÊTE MUNICIPALE 2025

Ce moment de fête pour petits et grands clôturant les vacances et annonçant la rentrée aura lieu du samedi 30 août au lundi 1^{er} septembre.

■ Samedi 30 août :

● **Concours de pêche** organisé par l'A.A.P.P.M.A. : les Goujons et la Rossette de Stenay-Pouilly. Inscriptions chez les dépositaires de carte de pêche (Go Sport) avant le vendredi 23 août à 19h.

Concours enfants. Rendez-vous à la Capitainerie, rue du Port, côté plate-forme en béton : tirage au sort des emplacements à 9h30 (enfants de 5 à 14 ans) et concours de 10h à 11h30 ;

Concours adultes. Rendez-vous à l'étang de la Dodanne : tirage au sort des emplacements à 13h15 et concours de 14h15 à 17h15.

Remise des prix des concours enfants et adultes à 18h à l'étang de la Dodanne.

● Ouverture de la Fête foraine avec demi-tarif pour tous les manèges de 15h à 19h (fête foraine jusqu'au mardi 27 août).

■ Dimanche 31 août :

● **Concours de pétanque** à 14h. Doublettes formées, ouvert à tous (avenue du 18^{ème} B.C.P. - Boulodrome).

■ Lundi 1^{er} septembre :

● **Feu d'artifice** à 23h00 au port de plaisance.

ACTIVITÉS DIVERSES ET PERMANENCES

■ **BIBLIOTHÈQUE CULTURE E(S)T LIEN** Les lundi 14h30-16h30, mardi 13h30-18h30, mercredi 13h30-18h, jeudi 13h30-18h30, vendredi 9h30-11h30 et 13h30-18h30, samedi 13h30-18h. Possibilité de réservation pour les groupes le matin. Entrée et consultation libre sur place. (Tél. : 03 29 83 62 67 ou mail : bibliostenay@orange.fr)

■ **CERCLE PHILATÉLIQUE** (1^{er} étage de l'espace Saint-Antoine au 7 rue de l'Hôpital. Contact au 06 81 92 25 10) **Réunion mensuelle** chaque 1^{er} lundi du mois à partir de 14h. **Permanence sur rendez-vous** chaque dernier samedi du mois.

■ **OFFICE DE TOURISME** (Doulcon) Tél. : 03 29 80 64 22. Mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

■ **SECOURS CATHOLIQUE** Permanence d'accueil et d'écoute mensuelle des personnes en difficulté, jardin partagé (03 29 86 96 43 et meusemoselle@secours-catholique.org).

■ **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy, Stenay. Contact au 03 29 80 31 13 ou au 03 29 45 07 97.

■ **PERMANENCE DU MAIRE** Le samedi 9h30 – 11h30 (sur rendez-vous uniquement).

■ **LES ROBINSONS** Chaque 1^{er} samedi du mois **marche de 10 km** ouverte à tous. Rendez vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon (03 29 80 65 23).

■ **L.P.O.** Chaque dimanche et jour férié (hors événements spéciaux) **sortie ornithologique** de 9h à 12h. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay, direction Dun (06 83 29 25 47).

■ **LES P'TITS PANIERS** Commandes **du 2 au 6 et du 16 au 20 juillet, puis du 30 juillet au 3 août et du 13 au 17 août**. Livraisons : **8 juillet et 5 août** au marché semi-nocturne de 18h à 21h, puis **22 juillet et 19 août** à la Taverne du Musée de la Bière de 18h15 à 19h15.

Site web : <http://latourneedesproducteurs.com>

LES CHATS BOTTÉS EN BALADE ONT 20 ANS !

Le **3 juillet 2025 à 20h**, Les Chats Bottés fêteront leur anniversaire à L'autre Cité en jouant des scènes de leur répertoire. **Sur réservation uniquement** par sms au 06 33 28 99 81 ou 06 42 10 68 37.

C'est en 2004 que la troupe des Chats Bottés en balade naît à l'initiative de deux professeurs de français du collège Alfred Kastler de Stenay : Marie-José Larose et Jean-Louis Humblet. La toute première représentation intitulée « Et si Perrault m'était conté aujourd'hui » est donnée le 29 juin 2005. La machine est lancée et à chaque nouvelle année scolaire, l'activité progresse : augmentation du nombre de représentations du spectacle annuel et ouverture progressive à tous les niveaux du collège !

La troupe devient association en 2009 et en janvier 2012, un nouveau collectif voit le jour : Les Chat'Ernelle, fusion de l'association Les Chats Bottés en balade, présidée par Marie-José Larose et de l'association Les Amis d'Ernelle de Villécloye présidée par Jean Louis Humblet, avec le soutien technique de l'association verdunoise Transversales. À travers ce collectif, l'association

favorise la venue de spectacles joués par des troupes professionnelles. Le couronnement de ce travail s'est aussi matérialisé par la création de la salle multi activités L'Autre Cité financée par la Ville de Stenay qui offre un environnement professionnel. Toutes ces aventures théâtrales ne seraient pas possibles sans le soutien moral et financier du Conseil départemental de la Meuse, de la Ville de Stenay, des CODECOM du Pays de Stenay Val Dunois et du Pays de Montmédy.

20 ans se sont écoulés... Certes, Les Chats bottés ont évolué, mais ils restent fidèles à leur devise : Que vive le théâtre ! ■



OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES DE MEUSE

Les rendez-vous estivaux de l'Office de Tourisme.

Alors que les beaux jours s'installent, l'Office de Tourisme a concocté un programme estival riche en événements ! Préparez-vous à vivre un été rythmé par des animations

pour tous les goûts et tous les âges ! Voici un aperçu des manifestations estivales qui animeront les Monts et Vallées de Meuse ces deux prochains mois.



■ Au programme :

● Rand'eau Meuse : au port de plaisance de Stenay les samedis 5 juillet et 23 août, et à Sassey-sur-Meuse les samedi 2 août et 30 août

En canoë sur la Meuse, environ deux heures de navigation vous attendent ! Avec Nathalie, guide nature et histoire, laissez-vous porter par le fleuve, et vous découvrirez d'où il vient, où il va et comment il "fonctionne". Aucune compétence particulière n'est requise pour naviguer : les canoës sont très stables et faciles à manœuvrer, et un animateur sportif donne des conseils pour bien naviguer. À partir de 7 ans. Prévoir des vêtements adaptés.

Horaires selon la météo : à 14 h (par temps couvert ou température inférieure à 25 degrés) ou 17 h (par température supérieure à 25 degrés), annoncés sur la page Facebook "La Maison des Randonnées, entre terre et rivière." le lundi précédant chaque sortie

Tarifs : 25 € adulte, 19 € enfant (- 12 ans), 50 € famille (1 canoë pour 2 adultes + 1 enfant ou 1 adulte + 2 enfants). Réservation obligatoire. Plus d'informations sur <https://patrimoinescardennes.fr>.



● Marchés semi-nocturnes : mardi 8 juillet et mardi 5 août au port de plaisance de Stenay

Après une première édition réussie en juin, deux nouvelles dates sont programmées pour les marchés semi-nocturnes du port de plaisance ! Près de trente exposants seront présents avec des produits locaux en circuit-court mais aussi des créations artisanales. Rendez-vous **de 18 h à 21 h** pour flâner au bord de l'eau, découvrir des produits locaux et artisanaux et profiter d'une ambiance conviviale de début de soirée...



● Foire Tour-du-lac.com : dimanche 20 juillet au Lac Vert Plage à Doullon

Organisé par l'Office de tourisme depuis 2005, cet événement réunit chaque année une soixantaine de producteurs, artisans, commerçants et

associations de la Meuse et des départements voisins sur la base de loisirs du Lac Vert Vitrine. Cette 19e édition fera la part belle aux produits du terroir et à l'artisanat. Les associations locales sont également invitées à venir présenter leurs activités. Des animations seront organisées tout au long de la journée. Et, nouveauté 2025, un **défilé vénitien avec plus de 25 costumes** ! Plusieurs possibilités de restauration, sur place ou à emporter, seront proposées. Et les visiteurs pourront bien sûr se prélasser et se rafraîchir grâce au plan d'eau, sa plage et ses activités. Plusieurs milliers de visiteurs sont attendus pour profiter de ce cadre estival dans une ambiance conviviale. Cette manifestation est organisée en partenariat avec la Codecom du Pays de Stenay et du Val dunois. De nombreux partenaires (collectivités, associations, commerçants, entreprises...) contribuent également à la réussite de ce grand rendez-vous annuel. De 10 h à 18 h. Entrée gratuite

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Pour ne rien manquer des sorties à faire dans le Pays de Stenay et du Val dunois, retrouvez l'agenda des manifestations du territoire sur le site Internet de l'Office de tourisme : www.montsetvalleesdemeuse.com. Abonnez-vous à la newsletter de l'Office de tourisme, via le formulaire de contact du site Internet.

■ À vélo !

Tout l'été, sillonnez les routes et chemins du Pays de Stenay et du Val dunois cheveux au vent, sur les vélos disponibles en location à l'Office de tourisme ! **Vingt-six vélos électriques, classiques et tout terrain** ainsi que des accessoires (casques, paniers, sacoches, siège bébé, remorque enfant) sont proposés dans les Bureaux d'Information Touristique de Stenay et de Doullon. Ce service est proposé en partenariat avec la Codecom du Pays de Stenay et du Val dunois.

L'Office de tourisme propose aussi **plusieurs circuits de 11 à 48 km**. Nouveauté 2025, le circuit familial **"Au pays de la bière"** qui, en pleine zone naturelle protégée et classée Natura 2000, vous emmène sur les petites routes de fond de vallée avec comme point d'orgue le Musée de la bière de Stenay.

Ces parcours sont disponibles en version papier dans les deux Bureaux d'Information Touristique ou sous format numérique, téléchargeables sur le site www.montsetvalleesdemeuse.com et sur l'application Cirkwi.

■ Les sets de table 2025 sont sortis

L'office de tourisme a réalisé pour la 3e année consécutive des sets de table destinés aux hôtels, restaurants, campings, snack-bars... du territoire. Suite au succès remporté par les précédentes éditions, 30 000 exemplaires ont été imprimés cette année pour être distribués dans une dizaine d'établissements ! La thématique choisie cette année est le savoir-faire artisanal local, comme la vannerie, la poterie, la lingerie... qui sont fabriquées sur le territoire. Au recto, la carte touristique présente les points d'intérêt touristique, points de vue, sites et activités



incontournables, informations pratiques, les événements de l'office de tourisme... Le verso du set est agrémenté de jeux en lien avec le territoire, pour petits et grands.

Quatorze entreprises locales ont participé cette année au financement de ce support issu d'une nouvelle collaboration entre l'office de tourisme et le graphiste Julien De Méyère. Ce projet s'inscrit dans les actions menées par l'office de tourisme dans le cadre de son Schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI).

Les Bureaux d'Information Touristique de Stenay (rue du Port) et de Doulcon (7 bis rue de la Meuse)

sont ouverts tous les jours en juillet et août, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 – sauf le matin les dimanches et jours fériés.

L'équipe de l'office de tourisme est joignable tout l'été :

- par mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com
- par téléphone : 03 29 80 64 22 (à Doulcon) – 03 29 80 62 59 (à Stenay)
- via son site Internet et son formulaire de contact : www.montsetvalleesdemeuse.com
- via sa page Facebook et Instagram : [#montsetvalleesdemeuse](#) ■



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le Centre Social et Culturel contribue à l'animation de la vie sociale du territoire de la Codecom du pays de Stenay et du Val Dunois. Il œuvre, promeut, se mobilise, pour que chaque enfant, chaque habitant puisse avoir accès à des activités de qualité.



CENTRE DE LOISIRS
Départ pour l'AMÉRIQUE
pour les enfants de 4 à 13 ans

ÉTÉ 2025 STENAY

- Semaine 1 du 07 au 11 juillet VOYAGE AU TEXAS
- Semaine 2 du 15 au 18 juillet VOYAGE EN CALIFORNIE
- Semaine 3 du 21 au 25 juillet VOYAGE AU CANADA
- Semaine 4 du 28/07 au 1er août VOYAGE AU BRÉSIL
- Semaine 5 du 4 au 8 août VOYAGE A BROADWAY

Renseignements et inscriptions directement au secrétariat du CSC de Stenay ou par téléphone au 03 29 80 39 08

Logos: famille, santé, retraite, services, etc.

CENTRE DE LOISIRS
DUN Continent à l'autre
pour les enfants de 3,5 à 11 ans

ÉTÉ 2025

- Semaine 1 du 07 au 11 juillet AMÉRIQUE
- Semaine 2 du 15 au 18 juillet EUROPE ET AFRIQUE
- Semaine 3 du 21 au 25 juillet ASIE ET Océanie

Renseignements et inscriptions directement au secrétariat du CSC ou par téléphone au 03 29 80 39 08

Logos: famille, santé, retraite, services, etc.

■ POUR LES ADOS DE 12 À 17 ANS :

Les jeunes seront accueillis 2 semaines du 28 juillet au 8 août 2025.

● La première semaine sera consacrée aux activités de plein air et jeux de cohésion (parcours de santé, équitation, sortie au labyrinthe de maïs de Montmédy, Canoë, veillée musical, journée à Verdun plage, base-ball...) 55 € la semaine (bon CAF non déduit)

● La seconde semaine les ados partiront toute la semaine sous la tente au domaine de Blangy près de Hirson. Cette semaine, en formule tout compris, offrira aux jeunes une expérience nouvelle. Attention les places sont limitées. Tarif compris entre 170 et 250 € selon votre QF.

■ CENTRE DE LOISIRS :

Les inscriptions pour le centre de loisirs de cet été sont ouvertes !

● **Accueil des enfants de 4-13 ans sur Stenay du 7 juillet au 8 août 2025** (5 semaines).

● **Accueil des enfants de 4 à 11 ans sur Dun-sur-Meuse du 7 au 25 juillet** (3 semaines).

Inscription forfait semaine au tarif de 50 € (Bon CAF non déduit).

Accueil périscolaire
Chaque mercredi à Stenay

Inscriptions ouvertes pour la rentrée 2025/2026

Pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans

Renseignements et inscriptions au 03 29 80 39 08

Logos: famille, santé, retraite, services, etc.

ESCAP'ADOS 12-17 ANS
2 semaines de plaisirs

Du 28 juillet au 1er août et Du 04 au 8 août

Viens prendre l'air ! activités extérieures, jeux de cohésion

Fais ta valise ! 5 jours et 4 nuits sous la tente au domaine de Blangy

Navette GRATUITE ENTRE STENAY ET DUN MATIN ET SOIR

Tarif selon QF
Règlement en plusieurs fois possible pour la semaine camping

Centre Social et Culturel 22 rue du moulin 55700 stenay
03 29 80 39 08 mail : csc.stenay@orange.fr

Logos: famille, santé, retraite, services, etc.

■ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE RENTRÉE 2025/2026 :

Vous recherchez un accueil pour votre enfant les mercredis ? Pensez Plan Mercredi !

Les animatrices du CSC accueillent vos enfants en matinée de 8h30 à 12h00, les après-midi de 13h30 à 17h30 ou en journée complète de 8h30 à 17h30.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 août 2025.

Tarif selon votre QF. Informations et inscriptions directement au secrétariat du CSC.

Pour nous contacter : Centre Social et Culturel de Stenay (22 rue du Moulin).

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 en période scolaire et du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 en période de vacances.

Téléphone : 03 29 80 39 08.

Mail : csc.stenay@orange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/fjstenay>

Instagram : [Centre_Social_de_Stenay](https://www.instagram.com/Centre_Social_de_Stenay)

Site Internet : <https://stenay.centres-sociaux.fr> ■



APRÈS-MIDI BIEN-ÊTRE

Le dimanche 3 août de 14h à 19h aux Jardins d'Armelle.

Désormais chaque année, le **premier dimanche d'août de 14h à 19h, Armelle organise son après-midi bien-être** où chacun est invité à tester différents moyens de se détendre dans le cadre idyllique du jardin d'Armelle au 7 rue du Clos : réflexologie,

massages, kinésiothérapie, méditation, chamanisme, musique, ateliers créatifs pour toute la famille. Rafrâichissements et petites collations maison vous seront également proposés.

Entrée libre. Annulation en cas de pluie. ■

Dynamisme et Économie



ARIENNE ET JAN À LA TÊTE DU MOULIN LE CYGNE

Arienne Burggraaf et Jan Teske sont les nouveaux et heureux propriétaires du Moulin Le Cygne.



D'origine hollandaise, ils ont découvert, à Stenay, leur petit paradis. Ils expliquent, dans un français encore hésitant, mais correct : « Avec 17,94 millions d'habitants en 2024 sur un territoire de 37 391 km², les Pays-Bas affichent la plus forte densité démographique d'Europe, soit près de 400 habitants/km², c'est dire s'il y a du monde, et on avait besoin de calme et de nature ».

Aux Pays-Bas, Arienne et Jan travaillaient dans le monde de la coiffure. Ils possédaient huit salons et comptaient 60 employés. « Durant notre période d'activité, nous avons déjà acheté un moulin dans

un tout petit village en Corrèze ; nous y sommes allés pendant trente ans, mais les commerces ont fermé, et nous avons décidé de partir.

Et comme un moulin en cache un autre, c'est tout naturellement qu'à l'heure de la retraite, ils se sont intéressés au moulin de Stenay. « On l'a découvert sur internet ; on a eu un coup de cœur et on a pris notre décision d'achat en moins de deux heures ! ». Et si on leur demande, pourquoi la France, pourquoi Stenay, la réponse, unanime, fuse « Pour le contact. En Hollande, les gens n'ont pas le contact facile comme ici, et puis la gentillesse des gens d'ici ».

Pour les Nord-Meusien, le Moulin Le Cygne, c'était avant tout un restaurant. « Beaucoup de monde nous demande si on va refaire restaurant, mais non. Nous voulons du calme. Peut-être que plus tard, nous ouvrirons la salle pour des expositions ou des réunions d'associations, mais plus tard ; déjà, nous prenons nos marques ».

Actuellement l'appart'hôtel Moulin le Cygne propose ses quatre appartements de luxe, et son petit studio dans le bâtiment datant du XVIII^e siècle. Spacieux, bien chauffés et confortables, ils sont dotés d'une salle de bains privative et d'une cuisine moderne entièrement équipée.

« Cela me convient bien, explique Jan, j'aime bricoler, restaurer, peindre... , mais pour l'instant, il n'y a rien à faire ». « Tout roule, confie encore Arienne, ici, pour nous, c'est plus un hobby qu'un



travail ; c'est du plaisir de travailler ici. ». La clientèle est mondiale « Nous avons des Américains, des Mexicains, des Français, des Hollandais, des Belges, des Allemands... et beaucoup de cyclistes.

Le tourisme, c'est une chance pour Stenay ! ». Des projets ? « Un au moins, un d'envergure, restaurer la roue du moulin d'ici deux ou trois ans ». ■



Animations Culturelles



AU MUSÉE DE LA BIÈRE

De nombreuses animations pour l'été !

Visites guidées du Musée

Tout au long de l'été, venez découvrir le Musée de la Bière lors d'une visite commentée organisée chaque **mercredi de juillet et août à 15h**.

Tarif d'entrée du musée : 3,50€

■ **Jusqu'au 1^{er} décembre 2025 : « Nuit blanche », exposition des œuvres de l'artiste peintre et tatoueuse Éléonore Giraud.** Éléonore Giraud est une artiste meusienne, qui se consacre à la peinture et au dessin depuis 2017, elle est également tatoueuse depuis 2020. Son expression artistique va donc des grands formats au fusain jusqu'à la peinture murale en passant par le dessin détaillé sur la peau.

L'artiste assume le monochrome en noir et blanc pour sa sobriété et sa délicatesse, en explorant les jeux d'intensité, de contrastes et de volumes. Bien que

chaque tableau semble révéler un réalisme détaillé, l'enjeu est de dépasser la restitution pure du réel par une dimension poétique apportée par un flou qui anime des sujets pourtant figés.

Inspirée par des tableaux ou des photographies de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, Éléonore Giraud met en scène des identités anonymes ou connues, inventées ou détournées, dans leur quotidien simple et poétique. La dualité, les oppositions, l'humain et l'animal, le jour et la nuit construisent le théâtre de ces personnages grâce auxquels l'artiste nous propose une rencontre et une mise en abyme vers la poésie du non-verbal et du rêve.

Venez découvrir une vingtaine de ses tableaux ainsi que la fresque réalisée dans la salle d'exposition. Suivez la programmation pour participer aux événements que cette artiste locale anime tout au long de l'année !

■ **Vendredi 4 juillet à 18h : Apéro-terrasse à la Taverne du Musée avec « Trio Corazón ».** Diego, Samy et Christophe reprennent des chansons jazz, rock et pop, dans une ambiance festive et cool ! Entrée gratuite.

■ **Mercredi 9 juillet à partir de 15h00 : Après-midi gourmandises à la taverne du Musée.** Vente de gaufres à la bière à déguster en famille ou entre amis.

■ **Mardi 15 juillet à 10h30 et 15h : Mardi de Lupuline « Les animaux fantastiques ».** Bien connus ou mystérieux, les animaux fantastiques ont été imaginés par l'homme au fil des siècles pour illustrer de belles histoires. A ton tour d'inventer une fabuleuse créature en suivant les règles du jeu et sélectionnant tes éléments au hasard à l'aide d'un dé.

Cet atelier participe à l'évènement « Partir en Livre », manifestation nationale de promotion de la littérature jeunesse.

Atelier gratuit, de 4 à 12 ans.

■ **Mardi 22 juillet à 15h : Mardi de Lupuline « Portrait au fusain ».** Éléonore Giraud fait découvrir aux enfants les techniques sèches comme le fusain et le pastel. Ensuite, ils apprennent le travail du portrait et de l'autoportrait en noir et blanc.

Atelier gratuit, de 4 à 12 ans.

■ **Vendredi 26 juillet à 18h : Apéro-terrasse à la Taverne du Musée avec « Les Pasaro ».** Le papa, Sacha, et le fils, Romain, de la Brasserie La Margoulette à Bergnicourt vous proposent des reprises rock et de chansons françaises. Entrée gratuite.

■ **Mardi 29 juillet à 15h : Mardi de Lupuline « Salim, le marchand de casseroles », spectacle des Ateliers Nomades.** L'histoire se passe au pays des mille et une nuits, dans un décor somptueux. Un fakir demande à Salim, le fabricant et marchand de casseroles, de lui fabriquer une casserole magique, toujours pleine de bonne nourriture pour les enfants qui ont faim. Mais avant d'arriver en ville, Salim doit lutter contre Avidé le gourmand égoïste et retrouver une ville perdue. Finalement, avec l'aide de ses amis, il parviendra au but de son voyage et donnera la casserole au fakir.

Spectacle de théâtre d'acteurs et de marionnettes par les Ateliers Nomades – Durée 50 minutes.

■ **Vendredi 1^{er} août à 18h : Apéro-terrasse à la Taverne du Musée avec « Roda Café ».** Découvrez le répertoire latino de Roda Café. Les guitares, la percú et le violon explorent la bossa nova, le choro ou encore le flamenco. Entrée gratuite.

■ **Mardi 5 août à 10h30 et 15h : Mardi de Lupuline « Une girouette nommée Renommée ».** Véritable emblème du musée, la girouette de la Renommée est placée au sommet de la touraille de l'ancienne malterie. Cet atelier vous emmène à la découverte des secrets des girouettes. Les enfants découvrent le fonctionnement d'une girouette, son rôle au sein d'une malterie et ses diverses déclinaisons. Dans un second temps, ils créent leur propre girouette et la testent dans le jardin. Atelier gratuit, de 4 à 12 ans.

■ **Mardi 12 août à 15h : Mardi de Lupuline « Photo-montage et Dessin ».** À l'ère des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle, Éléonore Giraud invite les enfants à manipuler la photographie argentique monochrome d'autrefois. L'artiste travaille beaucoup d'après des photographies anciennes et montrera aux enfants qu'il est possible de créer des montages et images uniques en découpant, mélangeant et collant différents visuels sur papier.

Atelier gratuit, de 4 à 12 ans.

■ **Mercredi 13 août à partir de 15h00 : Après-midi gourmandises à la taverne du Musée.** Vente de gaufres à la bière à déguster en famille ou entre amis.

■ **Dimanche 24 août à 18h : Apéro-terrasse à la Taverne du Musée « Brunch musical ».** Lors d'un brunch musical, Christophe vous interprète des musiques à la demande.

TAVERNÉ
Musée de la Bière - Stenay

**Apéro-terrasses
Saison 2025**

Jazz - pop - rock Vendredi 4 juillet 18h Trio Corazón	Rock et chanson française Samedi 26 juillet 18h Les Pasaro
Latino Vendredi 1^{er} août 18h Roda Café	Musique à la demande Dimanche 24 août 12h Christophe

© 2025 - Tous droits réservés. Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

LA TAVERNE DE STENAY 17 rue du Moulin, 55700 Stenay
03.29.80.62.33



VISITES GUIDÉES DE STENAY POUR L'ÉTÉ

Organisées par les Archives municipales

Venez (re)découvrir le centre-ville de Stenay à travers une visite guidée d'1h30 **chaque mardi matin à 10h30, et jeudi après-midi à 14h30**, de juillet et août. **Rendez-vous à la Capitainerie** (rue du port) pour le départ de la balade commentée d'environ 2km, en passant par le couvent des Minimes, l'église Saint-Grégoire-le-Grand, l'hôtel de ville, les arcades, l'ancien hôpital, le quartier de cavalerie, le Musée de la Bière, le parc de la forge... Et bien d'autres !

Il est possible d'également programmer des visites le week-end (selon disponibilités) sur réservation uniquement au **03.29.84.50.47** ou par mail à **archives.municipales@stenay.fr** ■



MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Cérémonie de la Fête Nationale

La cérémonie célébrant la Fête Nationale se déroulera le **lundi 14 juillet à 11h au Monument aux Morts** avec dépôt d'une

gerbe et la participation des autorités locales et des différentes sociétés. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes. ■

L'AUTRE CITÉ
Stenay

<http://cinema-lautrecite.fr>

<https://www.facebook.com/lautrecitestenay>

■ Plein tarif : 8 € (+2 € pour films 3D)

■ Tarif réduit : 6,5 € (étudiant, seniors de plus de 65 ans, moins de 18 ans et demandeurs d'emploi)

■ Moins de 14 ans : 4,50 € (sur présentation de la carte d'identité)

■ Première séance : 6 € (uniquement pour les 1^{ères} séances du mercredi et dimanche)

■ Carte d'abonnement 10 places avec 1 place offerte : 60 € pour un 1^{er} achat - 57 € pour une recharge (valable 1 an à la date d'achat, 3 places maximum par séance)

■ Carte d'abonnement 5 places : 36 € pour un premier achat & 33 € pour une recharge (valable 3 mois à la date d'achat, 3 places maximum par séance)

■ CinéChèques, Chèques Cinéma Universel (CCU) et Chèques-Vacances (ANCV) sont acceptés.

■ Achat des places sur Internet via le site web : www.cinema-lautrecite.fr/

LA FÊTE DU CINÉMA du dimanche 29 juin au mercredi 2 juillet

5€ LA SÉANCE

La tatoueuse d'art Éléonore Giraud expose à L'Autre Cité Du 10 Juin au 31 Août 2025

Venez découvrir ses créations

En Juillet et en Août, dans votre salle liste non exhaustive



PHARMACIENS GARDES MAI - JUIN

Pharmacie du Val Dunois
6, Rue du Chemin de Fer 55110 DOULCON
03 29 80 90 36

Pharmacie des Cytises
6, avenue de Verdun 55700 STENAY
03 29 80 30 70

Depuis le 1^{er} avril 2023 dernier, le système de répartition des gardes des pharmacies du Nord meusien pour les week-ends et les jours fériés a changé.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 32 37 ou consultez le site web www.3237.fr

Centre Tabacologie/Alcoologie

Le jeudi de 14h à 17h, une semaine sur deux.
Sur rendez-vous uniquement. Tél. : 06 68 14 09 72

+ MÉDECINS GÉNÉRALISTES

SERVICE MÉDICAL DE GARDE

Nuits - jours fériés - week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique :
0 820 33 20 20

Et pour une URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15

■ **Gérard OLIVIER**
Tel. : 03 29 80 32 00
15, rue Pasteur
55700 STENAY

■ **Loïc THINUS**
Tel. : 03 29 80 33 22
Résidence Vauban
55700 STENAY

■ **Liviu ADUMITRESEI**
Tel. : 03 29 85 85 30
Maison de santé
55700 STENAY

CABINET D'INFIRMIÈRES

Maison de santé

6C Avenue de Verdun 55700 STENAY

Cabinet EOLIA : Martine CLAUDEL, Véronique DI MARCO, Léontine GILLET et Stéphanie SERVAIS
Tel. : 03 29 80 30 45 ou 03 29 80 48 47

adapah
rejoint



Aide aux personnes en situation de handicap
Aide aux seniors et aux courses
Sorties d'hospitalisation
Téléassistance
Livraison de repas

03.29.78.08.98.
accueil@adapah55.fr
www.amaelles.org

FRANCE SERVICES

Communauté de Communes du Pays de Stenay & du Val Dunois

Pôle des Services Publics

6D, avenue de Verdun - 55700 STENAY

Téléphone : 03 29 80 26 81 ou 03 29 80 31 81

Site Internet : www.cc-paysdestenay-valdunois.fr

Email : accueil@ccstenaydun.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

En dehors de ces permanences, veuillez prendre contact avec les agents France Services pour vous aider dans vos démarches.

SOCIAL

- **A.M.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- **A.M.I.E.** Accueil gens du voyage : Une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.
- **CARSAT (Service Social)** Mardi uniquement sur convocation.
- **CENTR'AID** (soins aux toxicomanes) : Se renseigner auprès de la Codecom.
- **CPAM** Uniquement sur RDV au 3646 ou via ameli.fr - France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.
- **DGFIP** Une fois par mois selon planning.
- **MAISON DES ADOLESCENTS** Mercredi matin sur convocation. Se renseigner auprès de France Services.

HABITAT - LOGEMENT

- **A.D.I.L. (Agence d'Information sur le logement)** Se renseigner à France Services. Consulter un conseiller juridique de l'ADIL par téléphone au 03 83 27 62 72, par courriel à l'adresse : contact@adil54-55.fr
- **INFO ÉNERGIE** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou par mail meuse@eie-lorraine.fr
- **OPAH - URBAM CONSEIL** 02/07 et 23/07 sur RDV au 03 29 80 31 81 de 10h à 12h. Prendre RDV à la Codecom.
- **UDAP** Se renseigner auprès de France Services.
- **ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'** 09/07 à la Codecom de Doullon, sur RDV au 03 72 61 05 86.

ACCÈS AU DROIT

- **CEDIFF** (Information juridique en droit privé) : 15/07, 21/07, 12/08 et 18/08 de 14h à 17h sur RDV au 03 29 86 70 41.
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** Demandes à effectuer auprès de M. Michel COLLET par mail à l'adresse suivante : michel.collet@conciliateurdejustice.fr

EMPLOI - FORMATION

- **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** Les mardis et mercredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur RDV au 03 29 86 25 26.
- **PÔLE EMPLOI** Sur convocation (1 mercredi tous les 15 jours). Se renseigner auprès de France Services.
- **CIRFA** Selon planning - Contacter France Services.
- **DIÉTÉTICIENNE** Le mercredi sur rendez-vous.

MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun - 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 32 34. Permanences sur rendez-vous, prendre contact par téléphone.

PRÉCARITÉ/PAUVRETÉ

- Surendettement
- Conseil en gestion budgétaire
- Aides financières

ENFANCE ET FAMILLE

- Grossesse, naissance et parentalité
- Planification familiale
- Prévention et protection de l'enfance

- Agrément d'assistants maternels et familiaux
- Dossier d'adoption

INSERTION/LOGEMENT

- Demande de Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Insertion sociale et professionnelle
- Accès et maintien dans un logement

- Lutte contre l'habitat insalubre
- **PERSONNES AGÉES/HANDICAPÉES**

- Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- Aide à domicile
- Téléassistance
- Prestation compensatoire du handicap
- Prise en charge de l'aide sociale en établissement



JUILLET

Le 3

STENAY - Spectacle des 20 ans des Chats Bottés au cinéma L'Autre Cité

Le 4

STENAY - Apéro Terrasse à la Taverne du Musée

Le 5

STENAY - Rad'eau Meuse en canoë au port de plaisance (Office de tourisme)

Le 6

MARTINCOURT-SUR-MEUSE - Brocante et vide-grenier

Le 6

MURVAUX - Exposition d'étiquettes de fromages en Meuse

Le 6

DOULCON - Brocante

Le 8

STENAY - Marché semi-nocturne au port de plaisance (Office de tourisme)

Le 9

STENAY - Après-midi gourmandises à la Taverne du Musée de la Bière

Le 12

DOULCON - Concours de pétanque en doublette

Le 13

HALLES-SOUS-LES-CÔTES - Brocante et vide-grenier

Le 14

STENAY - Cérémonie de la Fête Nationale

Le 15

STENAY - Mardi de Lupuline « Les animaux fantastiques » au Musée de la Bière

Du 19 au 20

OLIZY-SUR-CHIERS - Fête patronale

Le 20

DOULCON - Foire Tour-Du-Lac.com au Lac Vert Plage

Le 22

STENAY - Mardi de Lupuline « Portrait au fusain » au Musée de la Bière

Le 26

STENAY - Apéro Terrasse à la Taverne du Musée

Le 29

STENAY - Mardi de Lupuline « Salim, le marchand de casserole » au Musée de la Bière

AOÛT

Le 1^{er}

STENAY - Apéro Terrasse à la Taverne du Musée

Le 2

SASSEY-SUR-MEUSE - Rad'eau Meuse en canoë (Office de tourisme)

Le 2

BAÂLON - Marche mensuelle des Robinsons

Le 5

STENAY - Marché semi-nocturne au port de plaisance (Office de tourisme)

Le 5

STENAY - Mardi de Lupuline « Une girouette nommée Renommée » au Musée de la Bière

Le 12

STENAY - Mardi de Lupuline « Photo-montage et dessin » au Musée de la Bière

Le 13

STENAY - Après-midi gourmandises à la Taverne du Musée de la Bière

Le 23

STENAY - Rad'eau Meuse en canoë au port de plaisance (Office de tourisme)

Le 24

STENAY - Apéro Terrasse à la Taverne du Musée

Le 30

SASSEY-SUR-MEUSE - Rad'eau Meuse en canoë (Office de tourisme)

Du 30 au 1^{er}

STENAY - Fête municipale avec concours de pêche et de pétanque, manèges et attractions, feu d'artifice

LES AFFICHES DU MOIS

